

Le plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes : comment la France a intégré le Cadre européen commun de référence pour les langues

Aziza Sophie OUARDANI

Attachée de coopération pour le français en Ecosse

Directrice adjointe de l'Institut français d'Ecosse

Le ministère français de l'Éducation nationale a lancé en 2005 un Plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères qui concerne tous les élèves, de l'école élémentaire au lycée. L'objectif de ce plan est d'améliorer le niveau des élèves **dans deux langues étrangères**, conformément aux orientations du Cadre européen commun de référence pour les langues, publié en 2001 par le Conseil de l'Europe. La France a, ainsi, été le premier pays européen à inscrire dans ses textes réglementaires cette référence qui définit, notamment, six niveaux de compétences en langues, de A1 (première découverte) à C2 (utilisateur expérimenté).

Le plan fixe les niveaux que les élèves doivent atteindre,

- dans la première langue étudiée :

A1 à la fin de l'enseignement élémentaire : l'élève peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif ;

B1 à la fin de la scolarité obligatoire : l'élève peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage, raconter un événement, une expérience, défendre un projet ou une idée ;

B2 à la fin des études secondaires : l'élève peut comprendre l'essentiel d'un sujet concret ou abstrait dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif. Il peut émettre un avis sur un sujet d'actualité et en débattre.

- dans la deuxième langue étudiée :

A2 à la fin de la scolarité obligatoire : l'élève peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage, raconter un événement, une expérience, défendre un projet ou une idée ;

B1 à la fin de la scolarité obligatoire.

Le plan prévoit la généralisation progressive de l'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire dès le cours préparatoire.

A l'école, au collège et au lycée, de nouveaux programmes et méthodes d'enseignement des langues vivantes étrangères sont définis en tenant compte de ces objectifs.

Les concours de recrutement des enseignants sont modifiés à compter de la session 2006 : les candidats au recrutement de professeurs des écoles doivent obligatoirement passer une épreuve de langue vivante ;

Les lauréats des concours de recrutement de professeurs du second degré peuvent se voir délivrer une mention complémentaire en langue vivante étrangère, afin de nourrir le vivier de professeurs de disciplines non linguistiques susceptibles d'enseigner dans les sections européennes ou de langues orientales et les sections internationales.

Un pilotage académique est mis en place afin de préserver la diversité de l'offre linguistique et la cohérence de cette offre (création de commissions académiques de langues vivantes) et de renforcer la formation des enseignants. De nouveaux modes d'organisation sont mis en œuvre : répartition des élèves en groupes de compétences indépendants des classes, allègement des effectifs de langues en terminale des séries générales.

Des certifications en langues vivantes étrangères, gratuites et reconnues, fondées sur le Cadre européen commun de référence pour les langues sont proposées aux élèves des sections européennes, en classe de seconde dans l'enseignement général et de première dans l'enseignement professionnel, en allemand, à compter de la rentrée 2007, et en anglais et espagnol, à partir de la rentrée 2008. La certification est délivrée par un organisme internationalement reconnu : la KMK (Conférence des ministres de l'éducation des Länder) pour l'allemand, le Cambridge ESOL pour l'anglais, l'Institut Cervantès pour l'espagnol. Quelques 20 000 élèves sont potentiellement concernés pour l'anglais.

Sites à consulter :

<http://eduscol.education.fr/D0067/accueil.htm>

<http://www.education.gouv.fr/cid206/les-langues-vivantes-etrangees.html>